

son s'obtient en quatre, cinq, six et huit jours. Le malade doit pratiquer deux injections par jour, une le matin, une le soir; il préfère le nitrate d'argent cristallisé à celui coulé dans une lingotière, parce qu'on connaît avec la précision convenable les quantités de sel d'argent employé. La proportion qui a été le mieux supportée par les malades, est celle d'un quart de grain par once d'eau distillée; chez quelques uns on a été forcé de réduire la dose à un sixième ou un huitième de grain; chez d'autres on l'a élevée à un tiers et même à un demi-grain. Les seringues d'étain et d'argent ont l'inconvénient d'être altérées par le nitrate; on doit se servir de celles qui sont faites en ivoire, en os, en écaille ou en nacre, et garnir le piston avec du linge ou du cuir, jamais avec du chanvre ou du coton. M. Serre veut que l'injection pénètre dans toute l'étendue du canal, afin que si le siège de l'écoulement existe à la partie la plus reculée de l'urètre, le liquide puisse l'atteindre; aussi défend-il de comprimer le périnée au moment de l'opération.

» En résumé, toutes les fois que j'ai essayé l'emploi des injections avec le nitrate d'argent, c'était lorsque l'urétrite était passée à l'état chronique et ne paraissait pas entretenue par une cause spécifique, et lorsque l'écoulement était dû à un relâchement de la membrane muqueuse du canal. Dans tous ces cas, j'ai eu à me féliciter de cette médication; de sorte que j'oserais presque dire que le nitrate d'argent est le spécifique par excellence de la blennorrhée. Mais un point qu'il ne faut pas perdre de vue dans l'administration de ce médicament, c'est d'en surveiller prudemment les effets, afin de pouvoir préciser avec exactitude le degré de force qu'il faut donner aux injections: ainsi, si le nitrate irrite trop, on en diminue ou on en suspend l'emploi; si au contraire le canal semble s'habituer à son action, on augmente la proportion du sel. »

Maintenant que l'efficacité du nitrate d'argent dans la blen-

norrhée est bien constatée, pouvons-nous nous rendre compte de son mode d'action sur la partie affectée? Je suis tenté de croire qu'il agit en modifiant l'irritation de la membrane muqueuse de l'urètre, tuméfiée et injectée, et qu'en changeant la vitalité des follicules muqueux considérablement augmentés et sécrétant le muco-pus qui s'écoule de l'orifice urétral, tout revient à l'état normal; tout comme dans l'ophtalmie purulente et les granulations de la conjonctive palpébrale, ce puissant modificateur, manié par des mains habiles, opère des guérisons promptes et durables; comme enfin, en d'autres circonstances, la puissance modificatrice de ce remède est tous les jours constatée dans les phlogoses chroniques et les ulcérations des membranes muqueuses buccale, nasale, pharyngienne, génitale, etc. Ces faits sont tellement bien prouvés, qu'après les premiers essais avec les injections de nitrate d'argent contre la blennorrhagie, qui furent faits en Amérique par *Johnston* et *Barlett*, on les employa, avec le plus grand succès, dans toutes les périodes de cette maladie. M. Serre, en reproduisant plus tard cette pratique, a précisé avec plus de soin les cas où elle peut être suivie de succès, et je crois qu'il est prudent de ne pas s'écarter de ses sages avis. Les observations que j'ai recueillies, jointes à celles plus nombreuses de M. Serre et d'autres praticiens qui ont expérimenté après lui, rendent incontestable la propriété antiphlogistique du nitrate d'argent cristallisé dans la blennorrhée; c'est là un fait dont on ne peut plus douter. Et en cela, M. Serre a rendu un véritable service à la science et à l'humanité: grâce à la publicité qu'il a donnée à sa méthode, il ne faudra plus dans ces cas, où le médecin avait à déplorer l'impuissance de l'art et qui faisaient trop souvent le désespoir des malades, cas qui sont plus fréquents qu'on ne pense, il ne faudra plus, dis-je, recourir à ces moyens douloureux que l'on emploie presque toujours à contre-cœur, comme le vésicatoire au périnée,

l'usage des sondes dans le but de déterminer une irritation nouvelle, l'inoculation avec de la matière gonorrhéique prise d'un sujet infecté, etc. Des injections avec la solution de nitrate d'argent cristallisé, continuées pendant quelques jours, mais avec prudence, produiront, dans le plus grand nombre de cas, une guérison prompte et facile, avantage qu'on ne pouvait se promettre d'obtenir par les moyens précités. Une chose qui mérite d'être notée cependant, c'est que ces injections ne peuvent être confiées aux mains inhabiles du malade; il faut que le médecin ne dédaigne pas de se charger de ce soin, car, quoique facile en elle-même, cette opération présente quelques dangers qu'il est bon d'éviter, et de sa bonne exécution dépend le succès. En les pratiquant lui-même, le médecin pourra mieux apprécier l'effet des injections et juger du degré de force qu'il doit leur donner.

M. Lallemand, dans ses *Observations sur les Maladies des organes génito-urinaires*, dit avoir rencontré sur les cadavres d'individus qui avaient été atteints pendant leur vie d'écoulemens rebelles, la membrane muqueuse voisine du canal de la vessie, et celle de la portion prostatique du canal, tuméfiées, injectées, spongieuses. Cette observation anatomique le porta à chercher le moyen de modifier l'organisation et la vitalité de la membrane de l'urètre; la cautérisation avec le nitrate d'argent lui a paru remplir cette indication. Neuf fois sur dix, cette opération a guéri des écoulemens très anciens qui avaient résisté aux traitemens les plus rationnels et les plus variés. Il y a encore une autre espèce de blennorrhée qui est presque incurable et qui tient à la présence d'ulcérations dont le siège est dans l'urètre. M. Lallemand, dans ces cas, s'est servi avec beaucoup de succès de la cautérisation; une seule suffit le plus ordinairement; jamais ce chirurgien n'en a employé plus de deux; il dit qu'il n'a jamais vu se développer d'accidens.

## ARTICLE IV.

**De la Phlogose de la membrane muqueuse génito-urinaire chez les femmes, ou de la Gonorrhée et des fleurs blanches.**

Les parties sexuelles de la femme présentent une disposition anatomique qui donne à leurs maladies un caractère particulier; aussi différent-elles, à beaucoup d'égards, de celles qui affectent les organes sexuels de l'homme. Elles sont en général moins douloureuses et leurs suites ne sont pas aussi redoutables. L'appareil génital de la femme est moins compliqué; le canal de l'urètre est plus court, et la membrane muqueuse ayant une plus grande surface, la phlogose s'y développe avec d'autant moins d'intensité qu'elle peut s'étendre sur un plus grand espace ou se fixer sur des parties différentes.

Lorsqu'un écoulement, chez la femme, dépend de la contagion vénérienne ou de toute autre cause, les accidens qui l'accompagnent varient, comme toutes les maladies, en raison de la situation de la sensibilité et des fonctions de la partie affectée, ou bien encore selon qu'un plus grand nombre de ces mêmes parties prend part à la phlogose, ou que toute la surface muqueuse génito-urinaire en est atteinte.

Dans la gonorrhée des femmes, les parties qui, pendant le coït, ressentent le plus de volupté, sont aussi celles qui semblent être le plus sujettes à l'infection vénérienne. C'est ordinairement le tissu érectile qui est à l'entrée du vagin, le clitoris et les parties qui avoisinent l'urètre, qui, isolément affectées, donnent lieu aux deux variétés les plus distinctes de la gonorrhée. Dans le premier cas, la maladie se manifeste avec plus d'intensité à l'entrée du vagin, et embrasse ordi-

nairement une plus ou moins grande étendue de ce canal, ce qui lui a fait donner le nom de *vaginite*. Dans le second cas, elle se propage aux parties dont se compose la vulve, ce qui lui a fait donner le nom de *vulvite*. Le canal de l'urètre peut être aussi le siège isolé de la phlogose vénérienne; de là le nom d'urétrite donné à la maladie lorsqu'elle affecte cet organe. On doit distinguer, en général, la phlogose qui est l'effet d'un coït impur, de celle qui résulte des abus de cet acte ou d'une autre circonstance. Le contact de la matière contagieuse produit un mode d'action morbide particulier, et qui diffère de l'état pathologique auquel aurait donné lieu toute autre cause. Dans le premier cas, il y a inoculation et réaction simplement locale, ou bornée à une partie plus ou moins étendue de la membrane muqueuse génito-urinaire; ou bien le système muqueux ou d'autres organes en reçoivent une impression générale qui tient les malades sous l'influence de la contagion vénérienne, et les prédispose aux effets consécutifs de cette affection. Dans le second cas, c'est à dire lorsque la phlogose est due à une cause locale, non contagieuse, l'action morbide s'épuise ordinairement sur la partie malade; le retour à l'état normal se fait alors moins long-temps attendre, surtout dans l'état aigu; et lorsque l'affection prend un caractère chronique, au lieu de réagir sur les divers systèmes organiques, elle reste localisée sur la partie affectée.

Selon que la phlogose affecte le clitoris, le méat urinaire et les parties environnantes, ou bien suivant qu'elle occupe plus immédiatement les grandes lèvres et la fosse naviculaire, M. Jourdan en a formé deux variétés dont il a déterminé les symptômes sans leur assigner un nom. Il me semble utile de les distinguer par une dénomination spéciale. Ainsi, on pourrait appeler vulvite œstrale, du mot *œstrum* qui signifie clitoris, la phlogose qui affecte la partie supérieure de la vulve, et donner le nom de vulvite labiale, du mot *labia* qui

signifie lèvre, à celle qui occupe les autres parties de la vulve.

Pour distinguer la phlogose vénérienne de celle qui peut provenir d'une autre cause, j'emploierai, pour en désigner les quatre variétés principales, les dénominations suivantes: 1° gonorrhée vaginale; 2° gonorrhée vulvo-œstrale; 3° gonorrhée vulvo-labiale; 4° gonorrhée urétrale.

*De la gonorrhée vaginale.* — Cette espèce de gonorrhée est la plus commune, et cela devait être, puisque le vagin est le canal sur lequel s'exercent les principaux frottemens qui accompagnent l'acte générateur. Dans la première période de la maladie, c'est à dire quelques jours après la contagion, la femme éprouve un sentiment de chaleur qui l'irrite et lui fait désirer avec plus d'ardeur les plaisirs de l'amour; à cet état succède un sentiment douloureux; le vagin se tuméfié et se resserre, surtout à son entrée, de manière à rendre quelquefois difficile et douloureuse l'entrée du doigt; la douleur et la chaleur sont alors plus vives, la membrane muqueuse est moins humide; ces phénomènes sont le prélude ordinaire de l'écoulement, qui bientôt se manifeste avec plus ou moins d'intensité.

Les auteurs diffèrent d'opinion sur l'étendue de la membrane muqueuse génito-urinaire que la contagion vénérienne peut irriter. On a fixé au tiers, à la moitié de la longueur du vagin, la limite de la phlogose vénérienne; mais rien n'est positif à cet égard. L'inflammation peut envahir toute la surface vaginale et se propager jusqu'à l'orifice de l'utérus et le rendre douloureux. M. Cullerier pense que ces cas ne sont pas rares, et que le doute qui peut s'établir à ce sujet vient de la difficulté de s'en convaincre, en raison de la disposition anatomique des parties.

L'écoulement qui a lieu dans la gonorrhée vaginale est plus abondant que celui qu'on observe dans les autres va-

riétés de cette maladie; la matière qui le forme s'amasse ordinairement à la fosse naviculaire, d'où elle s'écoule de manière à tacher la partie postérieure de la chemise, surtout lorsque la femme se tient assise. Dans ce cas, les taches sont arrondies et plus larges qu'elles ne le sont dans les autres variétés de la gonorrhée.

*De la gonorrhée vulvo-œstrale.* — Dans cette variété, la phlogose occupe le clitoris, le méat urinaire, l'entrée sous-pubienne de la vulve et la partie supérieure du vagin. Le gonflement et la douleur sont quelquefois très intenses. La femme croit sentir un corps qui remplit le vagin et tend à sortir par la vulve. L'urine accroit les souffrances, et l'inflammation, portée à son plus haut degré, fait de cette espèce de gonorrhée la plus douloureuse de toutes. Le moindre attouchement, le contact même du linge sont insupportables. Aux phénomènes qui accompagnent l'invasion de la maladie succède un écoulement dont l'abondance est relative à l'intensité de l'inflammation, et dont la matière se trouve essuyée par la chemise, de manière à former à la partie antérieure des taches inégales et sans formes déterminées.

*De la gonorrhée vulvo-labiale.* — Les nymphes, les grandes lèvres, la fosse naviculaire sont le siège de la maladie; la marche est ordinairement pénible à cause du frottement des parties malades. La compression qui s'exerce sur la partie inférieure de la vulve, lorsqu'on est assis, rend cette position également difficile. La gonorrhée vulvo-labiale est celle qu'on doit observer plus fréquemment à la suite du viol ou des attouchemens consentis et bornés au contact extérieur des organes sexuels. Lorsqu'il s'agit de déterminer si la phlogose est le résultat de la contagion vénérienne, on ne doit pas perdre de vue que des accidens qui peuvent en imposer par leur si-

millitude, sont dus quelquefois à l'introduction réitérée des doigts ou de tout autre corps étranger dans le vagin, ou aux approches d'un homme dont le pénis serait disproportionné avec l'entrée vaginale. Dans le cas où l'inflammation n'est pas l'effet de la contagion, elle se dissipe plus facilement, toutes choses égales; néanmoins, lorsque le médecin est tenu de dire son opinion devant les tribunaux, il doit le faire avec d'autant plus de réserve, qu'il est souvent fort difficile d'avoir une conviction bien arrêtée sur ce point; l'écoulement n'est pas très abondant, en général, dans cette espèce de gonorrhée; il s'accumule à la fosse naviculaire, d'où il s'écoule en grande partie, et forme à la surface postérieure de la chemise des taches moins grandes que celles qu'on remarque dans la gonorrhée vaginale.

*De la gonorrhée urétrale.* — La phlogose vénérienne de l'urètre constitue cette variété. De même que chez l'homme l'émission de l'urine est parfois très douloureuse, mais les accidens ultérieurs dont l'urètre peut être affecté ne sont ni aussi graves ni aussi nombreux. L'écoulement est quelquefois très abondant, ce qui peut faire soupçonner que la vessie prend part à l'irritation. On reconnaît la gonorrhée urétrale, lorsqu'après avoir essuyé le méat urinaire, la compression de l'urètre de dedans en dehors provoque la sortie de la matière gonorrhéique.

J'ai été consulté plusieurs fois par de nouvelles mariées qui éprouvaient en urinant une douleur vive, laquelle, après être diminuée, se faisait ressentir encore long-temps après. C'est probablement dans des circonstances analogues que Bell a cru voir des gonorrhées qui existaient des mois entiers sans qu'il survint d'écoulement et auxquelles on a donné le nom de gonorrhées sèches. Il n'est pas rare non plus d'observer chez les femmes un écoulement qui peut simuler la gonorrhée vulvo-œstrale, dans les premiers jours

du mariage, et résulte de l'irritation produite par le coït trop souvent réitéré. Quelques jours de repos, des bains et des lotions mucilagineuses, suffisent ordinairement pour dissiper ces derniers accidens; tandis que lorsque la maladie est le résultat de la contagion vénérienne, elle se prolonge plus long-temps et réclame souvent des moyens révulsifs, rarement nécessaires dans le premier cas. De même que dans la gonorrhée vulvo-œstrale, la matière de l'écoulement se trouve essuyée par le linge, et les taches qui en résultent sont inégales et sans formes distinctes.

Le traitement de la gonorrhée offre plus de facilité pour l'usage des remèdes locaux chez la femme que chez l'homme, ce qui la dispose à en ressentir plus promptement les effets; mais il arrive souvent que cette maladie ayant lieu chez des personnes sujettes aux fleurs blanches (leucorrhée), on est embarrassé pour déterminer l'époque où la contagion vénérienne cesse d'être la cause de l'écoulement; car il est bien reconnu aujourd'hui que la nature de la matière qui est le produit des divers états morbides de la membrane génito-urinaire, ne saurait être sur ce point un indice certain. Lorsque les malades ne souffrent plus, que la matière de l'écoulement n'a pas une odeur fortement désagréable, surtout chez les personnes qui ont des habitudes de propreté, et qu'un traitement anti-vénérien a été bien dirigé, on peut alors présumer que l'écoulement est simplement leucorrhéique. Toutefois il peut arriver que les symptômes qu'on regarde comme étant les plus propres à caractériser les écoulemens vénériens se rencontrent chez des femmes qu'il n'est pas permis de soupçonner atteintes de cette maladie. Aujourd'hui, fort heureusement, on ne fait plus comme autrefois usage du mercure dans le traitement de la gonorrhée, de sorte que la méprise sur le caractère positif de la maladie présente beaucoup moins d'inconvéniens, et que, dans le doute, les moyens qu'on aurait dirigés avec précaution contre

l'affection vénérienne produiraient de bons effets, même chez les personnes dont l'écoulement ne serait pas d'une nature contagieuse.

La différence qui doit distinguer le traitement des écoulemens chez la femme, en raison de leur nature, consiste, pour beaucoup de médecins, dans le seul usage des moyens locaux, lorsque la maladie n'est pas vénérienne, tandis que dans le cas contraire, on doit insister davantage sur les dérivatifs dirigés sur le tube digestif ou vers la peau. Il est bien vrai que dans l'état aigu de la phlogose génito-urinaire, les médicamens révulsifs produisent des effets plus remarquables et plus constans que dans les cas où la maladie a pris un caractère chronique; mais il me semble dangereux d'établir que les écoulemens chroniques auxquels la femme est sujette, peuvent, dans beaucoup de cas, et selon leur nature, n'exiger qu'un traitement local. Je pense, au contraire, qu'on ne doit jamais se dispenser de combiner l'usage des remèdes locaux avec les moyens généraux propres à modifier l'organisme.

Le mode de vitalité des organes sexuels de la femme, les dispose à la chronicité des maladies auxquelles ils sont sujets. La membrane génito-urinaire est, chez la plupart, dans un état habituel d'excitation qui en émousse la sensibilité et la rend moins impressionnable, de sorte que ces maladies aiguës ont rarement beaucoup d'intensité et offrent une grande tendance à passer à l'état chronique. L'exercice des fonctions génératrices, la facilité d'irriter, par des attouchemens, une partie plus ou moins étendue de l'appareil sexuel, le retour périodique de l'évacuation menstruelle, l'impression directe des vicissitudes de l'atmosphère, sont les causes principales qui entretiennent chez la femme la disposition aux écoulemens chroniques.

Les indications thérapeutiques que présente la gonorrhée chronique étant également applicables à la leucorrhée ha-

bituelle, je poserai les bases du traitement qui convient à ces deux maladies, à la fin de l'article suivant.

## ARTICLE V.

## Des Fleurs blanches ou de la Leucorrhée.

Il est d'autant plus nécessaire de traiter des fleurs blanches dans les livres consacrés à l'étude des maladies vénériennes, qu'il est souvent très difficile de distinguer chez les femmes si l'écoulement est dû à la contagion ou à une cause étrangère. Quoique la méprise, ainsi que je l'ai dit plus haut, ne puisse pas être aujourd'hui très préjudiciable par suite du traitement presque identique qui convient dans les deux maladies, et dont le mercure doit être à jamais exclus, il est néanmoins de la plus grande importance de pouvoir fixer son opinion sur ce point, dans le cas où la moralité et le bonheur des familles peuvent en dépendre.

Il est vrai qu'il est difficile de déterminer lorsqu'un écoulement est la suite d'une maladie communiquée. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de juger s'il n'est pas vénérien.

La connaissance des causes qui peuvent produire chez la femme un écoulement non vénérien est donc une chose digne du plus sérieux examen.

Afin de donner une idée plus précise de la maladie désignée communément sous le nom de fleurs blanches, je dois dire que cette dénomination a été adoptée par suite du mot fleurs, donné à l'évacuation périodique des femmes; au mot fleurs on a substitué celui de fleurs. On a aussi adopté le mot leucorrhée du mot *leucorrhœa* des anciens, qui veut dire écoulement blanc. On dit d'une femme sujette à cette affection, qu'elle a une perte blanche; celle qui a eu des enfans croit ordinairement que son lait s'écoule par cette voie. Enfin, dans les derniers temps, les médecins, ne voyant dans

toutes les espèces d'écoulemens, quelle qu'en soit la cause, qu'un effet de l'irritation dont la surface muqueuse du vagin est le siège, ont adopté, comme terme générique, le mot vaginite, qui signifie inflammation vaginale, de même qu'on emploie le mot urétrite pour caractériser l'inflammation de l'urètre; de sorte que la finale *ite*, ajoutée au nom de l'organe affecté, signifie qu'il est enflammé.

Les causes des fleurs blanches sont si multipliées, et les effets qu'elles entraînent sont si variés et si remarquables, que l'étude de cette maladie mérite certainement beaucoup plus d'attention que ne semblent disposés à lui en accorder les médecins, qui prétendent ne voir dans cette affection qu'une irritation locale d'un caractère spécial, et dont le traitement n'exige, selon eux, que des remèdes locaux. Cette opinion d'ailleurs s'accorde fort peu avec celle qui reconnaît au système sexuel de la femme une influence sympathique qui réagit sur tous les organes et en modifie sans cesse l'existence.

De toutes les maladies dont les femmes peuvent être affectées, il n'en est pas de plus fréquentes que les écoulemens auxquels elles sont sujettes, surtout dans les grandes villes. Les alternatives du chaud et du froid, la légèreté et la gêne des vêtemens, l'abus des plaisirs, les affections tristes de l'âme, la maladie vénérienne dégénérée, les suites des couches laborieuses, la sécheresse habituelle de la peau, la disposition aux scrofules, les chaufferettes, etc., etc., sont les principales causes qui produisent les fleurs blanches. Lorsque cette affection est ancienne et que l'écoulement est abondant, elle donne lieu à des tiraillemens de l'estomac, trouble les fonctions digestives et produit l'amaigrissement, la langueur et beaucoup d'autres accidens, ce qui a fait dire à Hoffmann qu'elle trainait à sa suite beaucoup d'autres maladies, *morbus aut morborum cohors*. Dès l'origine de la médecine, l'influence des fonctions utérines sur toute l'éco-

nomie a été reconnue. On sait que Pythagore et Empédocle disaient que la matrice était un animal dans un autre animal, susceptible d'entrer en fureur et de causer des troubles dans toutes les fonctions. Il est incontestable en effet que les maladies des organes génitaux de la femme peuvent donner lieu à des phénomènes morbides de diverses natures, qu'on a souvent attribués aux aberrations du système nerveux ou à l'altération des humeurs, tandis qu'ils n'étaient que les effets d'une affection génitale de la femme.

Les fleurs blanches sont ordinairement plus abondantes en hiver qu'en été, et dans les pays humides et marécageux, tels que l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, etc.; elles augmentent quand l'atmosphère est chaude et humide; en un mot, comme les affections catarrhales, elles subissent l'influence de la température des saisons et des climats. Leur analogie avec ces dernières affections leur avait fait donner, par Baillou, le nom de rhume, *rheumata*.

Des signes précurseurs annoncent ordinairement l'invasion des fleurs blanches, à moins qu'elles ne soient provoquées par une maladie concomitante. Les femmes éprouvent en général du malaise, de l'ennui, du dégoût pour les aliments, de l'insomnie, des rêves pénibles, des soupirs, des palpitations, des maux de tête, des tiraillemens dans les aînes, de la pesanteur dans les jambes, des bouffées de chaleur précédées de frissons: il leur survient aussi quelquefois, suivant la remarque de Pinel, des éruptions au visage, des dartres farineuses, des érysipèles, des furoncles, etc. Chez quelques femmes lymphatiques, le flux menstruel est remplacé par des fleurs blanches, ce qui les prédispose aux affections ulcéreuses de la matrice. Celles qui ont un écoulement abondant et habituel sont moins fécondes, deviennent sujettes à faire des fausses couches, et leurs enfans, même à terme, sont ordinairement délicats, chétifs et peu viables.

La matière de l'écoulement peut acquérir des qualités diffé-

rentes, en raison de l'intensité de la lésion organique, et devenir si âcre que, dans quelques cas, elle prend un caractère contagieux, circonstance sur laquelle se sont fondés quelques auteurs modernes pour nier l'existence du virus syphilitique.

Le flux utérin n'est pas toujours le résultat d'une affection locale primitive, mais peut naître du dérangement des fonctions organiques dont il est alors un effet consécutif; si, au contraire, la maladie est primitive, elle peut réagir sur l'organisme, en troubler les fonctions, et, lorsque la constitution est altérée, donner lieu aux affections secondaires auxquelles, chez la femme, les organes sexuels sont assujettis. On voit par là combien il importe de se bien fixer sur les causes qui ont produit et qui entretiennent les fleurs blanches pour en diriger le traitement avec succès.

Chez les jeunes personnes qui ont des fleurs blanches et sont mal réglées, le caractère devient triste, taciturne, acariâtre. Elles éprouvent des lassitudes qui leur font désirer le repos; elles fuient la société et tombent dans un état de dépression et de langueur qui amène souvent des difformités, et même quelquefois le trouble des fonctions intellectuelles.

La ménopause, qui est l'époque de la cessation des règles ou de l'âge critique, est aussi fréquemment précédée ou suivie d'écoulemens plus ou moins abondans qui exigent des soins d'autant plus assidus et bien dirigés que, lorsqu'ils ne sont pas l'effet d'une affection ulcéreuse de la matrice, ils peuvent y donner lieu.

On doit distinguer les fleurs blanches en raison de leurs causes et selon qu'elles sont idiopathiques ou symptomatiques. On doit aussi avoir égard à leur degré d'ancienneté; elles sont d'autant plus faciles à guérir qu'elles sont plus récentes, ce qui doit porter à demander avis à un médecin dès qu'on en est atteint.

Les fleurs blanches idiopathiques sont le résultat d'une dis-